

Vendredi le 11 mars 2011

À MOINS D'UNE SEMAINE DU BUDGET PROVINCIAL

POUR CONSERVER LE DROIT À LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS

LA COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ RÉCLAME UN RÉINVESTISSEMENT DANS LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

La Coalition Solidarité Santé se souvient de la mise en place, en 2010, du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux.

Le Fonds sera principalement constitué des sommes prélevées pour la contribution santé. C'est donc les usagers eux-mêmes qui le financeront. L'argent sera affecté plus particulièrement au financement des établissements en fonction de leur performance, définie sur la base du volume d'interventions plutôt que de la qualité. Les indicateurs ministériels de la bonne performance risquent de privilégier des objectifs de courte vue plutôt qu'une vision globale à long terme du suivi des personnes.

Cette mesure s'inscrit dans un rapport marchand, en implantant des pratiques managériales du privé, par le développement de la concurrence entre les établissements du secteur public.

Des alternatives justes et équitables existent pour financer adéquatement nos services sociaux et de santé.

Pour conserver votre droit à la santé, passez à l'action !

Comme des milliers de personnes de partout du Québec, participez à la grande manifestation nationale, Un budget équitable – Une question de choix, samedi le 12 mars, 12h00, Place du Canada à Montréal.

Pour tous les détails et savoir s'il existe un transport organisé pour votre région:

<http://www.nonauxhausses.org>.

Pour suivre la Coalition Solidarité Santé :

Site Internet : <http://cssante.typepad.com/>

Courriel : cssante@gmail.com

Facebook : Coalition Solidarité Santé

